



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 72500

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères si l'information publiée sous forme de tribune libre dans Le Figaro du 27 juillet 2005 selon laquelle, alors que l'ensemble des pays de l'Union européenne a décidé de ne plus inviter dans leurs ambassades des autorités cubaines pour marquer sa préoccupation devant les violations répétées des droits de l'homme à Cuba, l'ambassadeur de France à La Havane aurait invité un ministre cubain à sa réception du 14 juillet, est exacte. Il le prie de bien vouloir lui expliquer les raisons d'une telle invitation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72500

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 août 2005, page 8078